
Le Français En Algérie, Réforme Du Système Educatif Et Conception Des Nouveaux Programmes

BALI ROKIA
UNIVERSITE HAMMA-LAKHDAR
EL OUED (ALGERIE)



Dans cet article, il est question d'évoquer la place qu'occupe la langue française dans le contexte algérien. Une place fort importante dans tous les secteurs et surtout celui de l'éducation ; elle est la première langue étrangère enseignée. Ainsi, la réforme que connaît aujourd'hui le système éducatif touche toutes les disciplines de l'enseignement, entre autres le français. Les mutations se font sur les programmes, les contenus à enseigner, mais surtout les manuels scolaires.

Mots clés : Enseignement / apprentissage du FLE, réforme scolaire, système éducatif, programme, manuel scolaire.

In this article, it is a question of evoking the place occupied by the French language in the Algerian context. A very important place in all sectors and especially that of education; it is the first foreign language taught. Thus, the current reform of the education system affects all disciplines of education, including French. Changes are made to programs, content to be taught, but especially textbooks.

Key words: Teaching / learning of FLE, school reform, education system, curriculum, textbook.



« Le nouveau programme de français pour le secondaire s'inscrit dans le cadre de la refonte du système éducatif. L'amélioration qualitative de ce dernier doit se réaliser par la prise en compte des transformations que connaît notre pays et celles que connaît le monde (mondialisation des échanges commerciaux, développement vertigineux des technologies de l'information et de la communication, etc.). Ce constat nous oblige à voir que l'école n'est plus, pour l'apprenant, la seule détentrice des connaissances (l'apprenant peut parfois être « en avance » sur l'enseignant s'il est plus familiarisé avec ces nouveaux vecteurs de transmission des connaissances) et qu'elle ne peut plus fonctionner « en vase clos ». Cet état de fait nous interpelle sur notre conception de l'école et nous oblige à nous interroger sur nos objectifs et sur nos pratiques. »

Le bain linguistique en Algérie se distingue par la cohabitation de plusieurs langues : arabe classique et dialectal ainsi que des variétés du berbère, auxquelles viennent s'ajouter un certain nombre de langues dites étrangères, entre autres, la langue française qui bénéficie d'une place importante dans la société algérienne, et ce dans tous les secteurs : social, économique, éducatif et médiatique. Elle demeure un instrument de communication largement employé.

Beaucoup d'algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne. Et pourtant, l'Algérie, est le seul pays du Maghreb qui n'appartient pas à la francophonie, il a connu la rupture avec celle-ci depuis sa naissance. C'est sur ce refus vis-à-vis de la francophonie que repose la question de la place et de la prégnance de la culture française dans la société.

Dans une perspective interculturelle, l'apprentissage de la langue française permet l'ouverture sur l'autre et sur sa culture. De plus, voir dans la francophonie une nouvelle forme d'hégémonie et de domination, un phénomène de déculturation ou de néocolonisation, signifie ne pas appréhender la richesse et la construction mosaïque de la culture algérienne, étant donné des variations linguistiques et influences culturelles qui continuent à traverser l'espace algérien, et à façonner son univers multidimensionnel. Ainsi, W. BOUZAR affirme que l'acculturation culturelle «est fondée sur un héritage transmissible et effectivement ou partiellement transmis. »

Il rajoute aussi que :

« Le territoire algérien par sa riche diversité et aussi du fait de sa proximité a souvent tenté les peuples conquérants. On sait que toujours les envahisseurs ont dû repartir. A chaque fois, certaines

fractions de la société algérienne ont subi la marque de ces cultures étrangères à travers ce phénomène que d'une façon plus savante nous désignons maintenant par le terme « acculturation ». »

La culture française n'est pas seulement un héritage d'une colonisation de cent-trente-deux ans, mais elle est toujours présente dans la société algérienne surtout par les médias et les NTIC qui rendent les échanges entre les individus plus faciles et réduisent la distance entre les pays et les cultures. De ce fait, il faut tenir compte de la place qu'occupe la langue et la culture françaises dans le patrimoine algérien, tout en considérant cette langue comme un acquis à conserver qui permet l'ouverture sur le monde extérieur et de voir en la francophonie une autre manière de vivre l'universel.

«La francophonie est un ensemble géoculturel, une communauté d'Etat, de peuples et de groupes humains qui ont à des degrés divers, l'usage de la langue française en partage, et veulent librement, solidairement, développer en commun leurs langues et cultures, ainsi que les liens de leurs économies et de leurs institutions.»

Par ailleurs, la coexistence et l'usage de plusieurs langues représente dans le contexte algérien une richesse pour tous les locuteurs algériens. Il serait donc essentiel «d'utiliser ce complexe comme support pour la mise en valeur et le maintien d'un bilinguisme scolaire qui stimule l'esprit créatif de l'individu, permet des ouvertures vers d'autres cultures et facilite la tolérance sociale. »

Dans le contexte éducatif, il importe d'envisager un élargissement du français dans ce cadre en se basant sur la réalité actuelle. Il s'agit de revoir le contenu des programmes, la qualité de l'enseignement du français à tous les niveaux pour pouvoir se mettre sur le même plan que les sociétés avancées car le français a toujours permis un accès à la modernité. A ce sujet, D. GAUBET stipule que :

« le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut très ambigu ; d'une part il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais), mais d'autre part, il est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et au modernisme. »

Il est clair donc que le français est omniprésent dans la réalité algérienne. Il y remplit une fonction de transmission du savoir, une langue de communication et aussi un médiateur culturel. Elle occupe une place importante dans la vie de l'algérien. A cet égard, il faut dépasser les idées

réductrices et les représentations erronées vis-à-vis de cette langue qui a tant servi le citoyen algérien. Elle a été l'expression des grands écrivains algériens qui, grâce à cette langue, affirment leur identité et proclament leurs droits. KATEB Yacine affirme que « c'est en français que nous proclamons notre appartenance à la communauté algérienne. »

Le français devient une réalité qu'il serait difficile de démentir notamment dans le domaine éducatif. Or, l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie est d'une complexité qui amalgame le choix politique au choix du peuple. De fait, ce domaine exige une réflexion toute particulière intégrée à l'ensemble des préoccupations du système éducatif.

« Aujourd'hui, nous devons savoir nous départir de la nostalgie chatouilleuse, qui s'exprime en repli sur soi, et nous ouvrir sans complexe à la culture de l'autre, afin de mieux affronter le défi de la modernité et du développement, par nous-mêmes et dans nous-mêmes [...]. L'usage de la langue française est un lien qui assure notre unité »

Notre système éducatif subit aujourd'hui une mutation qualitative importante qui tend vers une modernisation et une amélioration de sa performance. Une mutation qui s'impose en raison des changements profonds à travers le monde dans différents domaines ; économique, social et technologique d'une part, et des aspirations de l'école algérienne au présent et au futur d'autre part, afin de répondre aux ambitions de la société et à son émancipation pour aller de pair avec son temps.

« Face aux pressions du milieu arabophones et des conservateurs le gouvernement avait alors gelé l'introduction du français à partir de la deuxième année primaire. Ces nouvelles propositions découlent de la réforme du système éducatif préconisée par la commission mise en place en mai 2000 par le président Abdelaziz Bouteflika. Sa mission essentielle consistait à évaluer le système éducatif dans tous ses paliers et de proposer sa refonte totale : principes généraux, objectifs, stratégies et échéanciers de mise en œuvre graduelle de la nouvelle politique éducative... »

Cette mutation consiste à mettre en œuvre la réforme des domaines et composantes de l'acte éducatif, afin d'améliorer le rendement intérieur du système éducatif pour assurer une éducation pour tous, et contribuer à la réalisation du principe d'égalité à tous.

A cet égard, la réforme du système éducatif actuelle a restructuré l'enseignement en général et celui de l'enseignement du FLE en

particulier. La valorisation de cette langue se traduit par son introduction au sein de l'école dès la troisième année primaire, la refonte des programmes et la conception de nouveaux manuels. Malgré les essais politiques pour l'arabisation, le français tient une position forte dans la société algérienne. M. ACHOUCHE constate que la réalité actuelle témoigne de la valeur que garde encore le français. Ainsi, son exigence dans l'institution scolaire et universitaire relève plus de la nécessité que d'un choix : « Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien. »

Son ascension est certes remarquable étant donné que le français constitue, en Algérie, une langue de communication, d'accès à la technologie, mais aussi à la culture. Une véritable orientation vers le monde scientifique ne peut se faire sans une maîtrise de cette langue.

Mais, et comme le signale Safia RAHAL :

« il est à faire remarquer que si dans le secteur éducatif et plus précisément dans le primaire et le secondaire, l'arabe a pris en charge les enseignements des matières scientifiques, néanmoins, l'arabisation n'a pas été poursuivie dans le supérieur puisque paradoxalement le français est resté dans de nombreuses universités, la langue de l'enseignement et des techniques. C'est pourquoi, ce hiatus a entraîné un malaise chez les apprenants car après douze ans de pratique de la langue arabe, de nombreux bacheliers des filières scientifiques au niveau du secondaire sont confrontés, dès le premier jour de leur rentrée universitaire, à un problème celui de communiquer avec le professeur, de suivre un cours magistral. En effet, ces étudiants assistent à des cours magistraux dispensés par un enseignant mais qui utilise une langue qui leur semble tout à fait étrangère, alors qu'ils l'ont étudié ce pendant neuf ans. Que penser de ce paradoxe ? Que faut-il attendre de ces étudiants qui ne maîtrisent pas la langue d'enseignement... ? »

Le retour à l'enseignement des matières scientifiques et techniques dans la langue française a, peut-être, démarré avec l'entrée en application effectivement des dernières réformes en septembre 2003, les symboles arabes sont remplacés par leurs équivalents dans la première langue étrangère ; mais, et pour que le degré d'optimisme demeure au seuil du raisonnable, il est à dire que même leur francisation complète ne mènera pas certainement à résoudre les problèmes que vit l'école depuis certain

temps et dont les conséquences ont littéralement réduit son rôle moteur du développement de la société.

La réforme actuelle et la nouvelle conception des programmes du FLE traduit donc un souci majeur de l'enseignement du français qui doit permettre l'acquisition d'un outil de communication permettant aux apprenants d'accéder aux savoirs ; la sensibilisation aux technologies modernes de la communication. Il faut rajouter aussi que ce souci doit dévoiler, d'une façon très particulière, une réflexion qui tient compte de la préoccupation culturelle voire interculturelle assez nécessaire pour réduire les problèmes que subit l'école à propos de cette matière, et permettre une nouvelle conception du développement intellectuel du sujet apprenant par la voie de la culture. Pour MARTINEZ : « *il est impossible d'accéder à la matière linguistique sans dominer les éléments culturels présents constitutivement dans les usages que les communautés font des mots* ».

Pour terminer, il convient de reconnaître que le système éducatif algérien, à l'instar des autres systèmes éducatifs à travers le monde, œuvre aujourd'hui dans le sens de la qualité, de la perfection et de l'ouverture ; qui sont les caractéristiques de notre époque.

La concrétisation effective de ces aspirations a besoin de projets homogènes et harmonieux, élaborés à tous les niveaux de la réforme éducative à condition qu'ils répondent aux besoins particuliers des apprenants en considérant la réalité locale et régionale sans dévier des orientations nationales.

Afin que notre système puisse fonctionner d'une telle optique, il est nécessaire d'instaurer une politique éducative fondée sur la qualité de l'enseignement, de sa perfection, le renforcement de l'existence de l'apprenant ainsi que l'ouverture sur l'environnement économique et social.

Enfin, réaliser cette ambition dépend du développement des mécanismes de fonctionnement du système éducatif : en priorité rendre efficace la décentralisation et l'amélioration des moyens de gestion et de bon usage et la qualification des ressources humaines ; doter les directions de l'éducation et les établissements scolaires de moyens nécessaires pour leur permettre d'accomplir correctement leur tâche.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- 1) ACHOUCHE M., « La situation sociolinguistique en Algérie », Langues et Migrations, Centre de didactique des langues, Université des Langues et Lettres de Grenoble.

- 2) BOUHADIBA F., « Continuum linguistique ou alternances de codes ? », Cahiers de linguistique et didactique. DAR ELGHARB, Alger, 2002.
- 3) BOUZAR W., La culture en question, ENAL, Alger, 1984.
- 4) Extrait du discours du président de la république, Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA, lors de son assistance au 11ème sommet de la Francophonie à Beyrouth en 2002.
- 5) GAUBET D., « Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ? », plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues, n°14, décembre 1998.
- 6) GUILLOU Michel, La francophonie, nouvel enjeu mondial, Ed. Hâtier, Paris, 1993.
- 7) KATEB Yacine, cité par Hubert NYSSSEN in « L'Algérie en 1970, telle que j'ai vue », Jeune Afrique, B (coll ;), Arthaud, Paris, 1970.
- 8) MARTINEZ Pierre, La didactique des langues étrangères, Ed. PUF, Que saisje ?, Paris, 1993.
- 9) Ministère de l'Education Nationale, Commission Nationale des Programmes, Français 1ère année secondaire, février 2006.
- 10) RAHAL Safia, « La place du français dans la réalité algérienne, la francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? », Cultures et langues, la place des minorités, sur : http://www.initiatives.refer.org/Initiatives2001/_notes/accueil.htm, consulté le : 12-07- 2009.
- 11) SEDDIKI Aoussine, « Quelles actions audio-visuelles pour le français précoce en Algérie ? », Penser la Francophonie, Concepts, Actions et Outils linguistiques (collectif), AUF, Editions des Archives Contemporaines (EAC), 2004.
